

Liste des Personnes présentes  
à l'Assemblée Générale Ordinaire du  
5 Février 1902  
& Nombre d'Actions représentées.

N <sup>o</sup> d'Ordre	Noms des Personnes présentes	Nombre d'Actions représentées	Voix
1	M. Gustave Fome En Villed	quatre cent sept	407 100
2	Luz. Raval "	trois cent cinquante quatre	354 100
3	Louis Platen "	quatre-vingts	80 80
4	Alfred Hochringuer "	cent neuf	109 100
5	Em. Chering Mieg "	cent dix-huit	118 100
6	Louis Schwartk "	cent vingt	120 100
7	Léonrain Bernheim "	quatre-vingt-huit	88 88
8	Emile Lauth Koehlin baserona	cent dix neuf	119 100
9	Cesar Weiss Oberbruck	cent vingt et un	121 100
10	Vogelsang So. En Villed	soixante deux	62 62
11	Jean Mauth "	cent cinq	105 100
12	Louis Hirtzlin "	quatre-vingt-huit	88 88
13	Ed. Gast Jenheim	cent six	106 100
14	Jean Mieg Koehlin En Villed	cent soixante trois	163 100
15	Ed. Cheralin Colmar	cent quarante trois	143 100
16	Emile Gluck En Villed	cent vingt neuf.	129 100
17	Charles Mieg Buhl	trente cinq	35 35
18	Léon Koehlin En Villed	cent cinquante quatre	154 100
19	Jean Liver "	huit	8 8
20	F. Zuber Matter "	cinq	5 5
21	Léon Gardel "	quarante trois	43 43
22	Em. Mauth Weiss "	trente et un	31 31
23	Louis Lorber Colmar	quinze	15 15
24	Emile Weiss En Villed	vingt	20 20
25	Antoine Schoff Oberstall	quarante cinq	45 45
26	Georg Mieg En Villed	une	1 1
27	Georg Weiss "	seize	16 16
28	Marc Reber "	quarant six	46 46
Total:			
Total: deux mille sept cent trente et une actions			2731 1883

## Rapport de la Direction

Messieurs,  
L'année qui vient de s'écouler laissera dans le monde des affaires de bien tristes souvenirs.  
La crise qui dès 1900 se manifestait dans certaines branches de l'activité industrielle s'est peu à peu généralisée dans le cours de l'exercice 1901 et a pris à certains moments un caractère inquiétant. On ne saurait dire que la situation est actuellement redevenue bonne, mais néanmoins on s'accorde à discerner des symptômes d'amélioration.

Pendant la tourmente, nous avons pu nous féliciter de nous être obstinément renfermés dans notre rôle de banque tel que nous le comprenons. Nous ne nous sommes jamais occupés de création industrielle quelconque; nous n'avons jamais mis en portefeuille de valeurs de bourse, et dans ces conditions la crise ne nous a guère touchés que par le ralentissement d'affaires qui en a été la conséquence. L'arrêt de l'esprit d'entreprise et la baisse des matières premières ont rendu à la circulation des capitaux importants et il en est résulté une diminution assez sensible du taux de l'escompte. Le bon marché de l'argent est sans effet pour les fonds déposés par la clientèle - ce que nous regrettons de moins d'un côté nous le payons de moins de l'autre - mais pour les capitaux appartenant en propre au Comptoir, tout abaissement du taux d'intérêt amène inévitablement une diminution dans les produits.

Malgré ces circonstances défavorables, les résultats de l'exercice dernier sont à peu près égaux à ceux de l'exercice précédent. Notre succursale de Colmar réalisant dès la première année ce que nous attendions d'elle nous a eu effet apporté un appoint de bénéfices compensant la moins-value de rendement à Mulhouse. La constatation de cet heureux résultat est pour nous l'occasion de faire ressortir le mérite de M. Lucien Wankmeier, dans l'habile direction de quel nous comptons beaucoup pour augmenter successivement l'importance de notre succursale.

Suivant notre habitude nous allons compléter par quelques chiffres le résumé du bilan au 31 décembre dernier que nous vous avons fait distribuer. Nous vous prions de bien vouloir remarquer, en raison de certaines différences importantes que nous constaterons, que dans ces chiffres sont compris pour la première fois les opérations de Colmar.

### Capital

Notre Capital social est de Fr. 6.250.000. -

Il est composé ainsi le sans représenté par 5000 actions au porteur de M.1000. - = Fr. 1250. - chacune, numérotées de 1 à 5000. -

### Réserve Statutaire

La Réserve Statutaire reste à son chiffre de Fr. 1.000.000. -

qui correspond à 16% de notre capital.

### Fonds de Trésorerie

Le Fonds de trésorerie était au 31 Décembre 1900 de F. 265.225.-

Il a été augmenté pour intérêts de un an à 3%, de 7.956.75

et se trouve ainsi porté à F. 273.181.75

### Chiffre d'Affaires

Le mouvement général de nos comptes a été de F. 845.713.127.06

En 1900 il s'était élevé à F. 709.397.291.57

d'où une augmentation de F. 136.315.835.69

### Portefeuille

Il vous a été remis à l'encaissement ou à l'escompte:

152.376 effets pour un montant de F. 163.399.878.28

En 1900 nous avions reçu:

75.575 effets pour un montant de F. 138.220.726.53

Il restait en portefeuille au 31 Décembre dernier:

5.805 effets s'élevant ensemble à F. 8.142.293.64

### Frais Généraux

Nos frais généraux se sont élevés à F. 177.396.72 pour Mulhouse & Colmar.

En 1900 pour Mulhouse seul ils avaient été de F. 88.269.58

### Titres

Les titres en portefeuille à Mulhouse & Colmar se montent à F. 116.772.79

Ils se composent de quelques obligations pour la rente au quinquet et de quelques titres du pays.

### Bénéfices Nets

Après déduction des frais généraux, des provisions pour créances douteuses, de l'amortissement de six dixièmes du prix de cession de la maison Auguste Maubeimer, le bénéfice net pour Mulhouse & Colmar se sont élevés à F. 608.696.93

(contre F. 614.654.42 en 1900 pour Mulhouse seul.)

Il y a lieu d'ajouter le report de profits et pertes de l'exercice précédent, de sorte que vous avez à votre disposition un total de F. 739.651.32

Le Directeur

## Rapport au Conseil de Surveillance.

Messieurs,

Conformément aux prescriptions des statuts, votre Conseil de Surveillance vient à son tour vous présenter son rapport sur les opérations de la Société pendant l'année 1901, qui est notre cinquante-troisième exercice, puis soumettre les comptes à votre approbation, et vous faire des propositions quant à la répartition des bénéfices.

La Composition du Conseil n'a subi d'autre modification que l'adjonction de nos deux collègues de Colmar, MM. Edouard Cherabin et Louis Herber, que vous avez nommés à la dernière assemblée générale.

Le rapport circonstancié de la Direction dont vous venez d'entendre la lecture, vous dispense de revenir sur les différents chapitres du bilan qui vous a été distribué avec le compte de Profits et Pertes. Ainsi qu'il vous a été dit, ces comptes comprennent ceux de notre Succursale de Colmar, qui fonctionne depuis un an maintenant.

Vous sommes heureux de pouvoir vous confirmer que grâce à la fermeté avec laquelle nous maintenons à nos transactions leur caractère habituel, la crise industrielle et financière qui est venue affecter l'année 1901 d'une manière presque générale, ne nous a guère touchés, puisque la diminution de nos bénéfices de Mulhouse a été compensée par le résultat de notre Succursale de Colmar, ce qui nous permet de vous proposer le dividende habituel de 8%, tout en maintenant nos réserves d'ores et avant dans le rapport avec l'importance de nos affaires.

Les vérifications habituelles ont été faites périodiquement par les membres du Conseil, qui ont constaté la parfaite tenue des écritures et l'exactitude des comptes qui vous sont soumis.

C'est avec une grande satisfaction que nous voyons les débuts de la première Succursale que nous avons ouverte, répondre à notre attente, et vous vous associez, nous en sommes persuadés, aux félicitations que nous tenons à adresser, en votre présence, tant à notre Directeur général, M. Eugène Rasal, qui y est habitué du reste, qu'à son Directeur de la Succursale de Colmar, M. Lucien Maubeimer.

Vous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes:

1<sup>o</sup> Approbation du bilan que vous avez sous les yeux, et qui est relaté dans le rapport du Directeur. Par là vous donnez décharge légale au Conseil de Surveillance, au Comité de direction et à la Direction.

2<sup>o</sup> Approbation du Compte de Profits et Pertes et de l'emploi de son solde disponible.

Le bénéfice net de l'exercice s'élevant, Colmar compris à F. 608.696.93

Le report de l'exercice précédent se monte à F. 130.954.39

Total F. 739.651.32

qui seraient répartis, comme suit :

Aux actionnaires pour premier dividende

Statutaire de 4%

Fr. 250.000.-

Cautions, Statutaires 30% sur Fr. 358.696.90 = 107.609.05

Aux actionnaires pour dividende supplé.

montaire de 4%

= 250.000.-

Solde du compte de Profits & Pertes à

reporter à nouveau

= 180.042.27

Somme égale Fr. 739.651.82

La Réserve Statutaire, le Fonds de prérogative et le report de Profits & Pertes s'élèveront ensemble à Fr. 1.405.224.02

Le dividende total de 8%, soit :

Fr. 100 ou M. 80 par action,

serait payable à partir du 21 Mars prochain, aux Caisses de la Société à Mulhouse et à Colmar, contre présentation du coupon n°4.

3<sup>e</sup> Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

Les membres sortants sont :

M. Edouard Cherahin,

Émile Gardel,

Émile Lourdain,

Louis Lorber,

Jean Mantz,

tous rééligibles pour trois ans.

Au nom du Conseil de Surveillance :

Le Président

M. Gustave Favre

---